

Élections municipales les 15 et 22 mars



Le 15 mars 2026

Le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 mars 2026, et le second tour le 22 mars 2026. Les électeurs pourront élire, pour une durée de six ans, leurs conseillers municipaux.

Des questions (inscriptions sur les listes électorales, procurations...) ? Consultez le site internet de la commune, [cliquez ici](#) ou contactez le service élections au 02 41 79 74 60.

Le rôle du conseil municipal

Le conseil municipal est l'assemblée élus qui administre la commune. Il se réunit régulièrement, en moyenne une fois par mois, pour débattre et voter les décisions importantes : budget, projets d'aménagement, actions en faveur de la vie locale, services publics... Ouvert au public, il permet à chacun de mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité et les choix qui façonnent le quotidien des habitants.

Plus d'information : [cliquez ici](#).